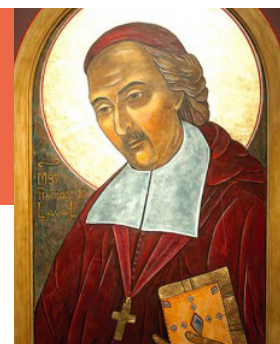


PAROISSE SAINT FRANÇOIS DE LAVAL EN THYMERAIS

Diocèse de Chartres

Beauche + Béro-la-Mulotière + Blévy + Boullay-les-deux-Églises + Brezolles + Châtaincourt + Châteauneuf-en-Thymerais + Les Châtelets + Crucey-Villages + Dampierre-sur-Blévy + Escorpain + Favières + Fessanvilliers-Mattanvilliers + Fontaine-les-Ribouts + Laons + Maillebois + Mainterne + La Mancelière + Montigny-sur-Avre + Prudemanche + Revercourt + Rueil-la-Gadelière + Saint-Ange-et-Torçay + Saint-Jean-de-Rebervilliers + Saint-Lubin-de-Cravant + Saint-Maixme-Hauterive + Saint-Sauveur-Marville + Thimert-Gâtelles + Vitray-sous-Brezolles



Lettre Paroissiale + septembre & octobre 2020

+ MESSAGES D'ÉGLISE

BONNE RENTRÉE !

« Ô Enfant-Jésus, Sagesse éternelle, tourne ton regard vers moi qui t'invoque pour te confier mon travail scolaire. Tu es Seigneur de la science, la source du talent et de la mémoire : viens au secours de ma faiblesse, éclaire mon esprit, facilite moi l'accès à la vérité et au savoir, sois mon soutien dans les moments difficiles. Donne-moi la grâce d'accomplir mon devoir d'élève, et d'en tirer les meilleurs fruits pour grandir en sagesse, pour la gloire de Dieu et le service des autres. Ô doux Jésus, garde-moi chaque jour sous ta protection et guide-moi non seulement dans la voie du savoir, mais aussi sur la route de la vie éternelle. » C'est avec cette prière que les enfants de nos écoles catholiques de Brezolles et de Châteauneuf placeront cette année scolaire sous le regard de Dieu lors de la cérémonie de bénédiction des cartables.

En ce temps de rentrée, chacun d'entre nous retrouve ses occupations quotidiennes, et des préoccupations tout à fait légitimes par rapport à l'épidémie qui nous touche depuis mars, et de ses conséquences sociales, économiques et sociétales. Nous ne pourrions plus retrouver l'insouciance d'avant... Cependant, il faut apprendre à vivre avec, en essayant de se protéger et de protéger les autres, et surtout s'en remettre à Dieu en le remettant au cœur de nos préoccupations, en lui redonnant la place qui lui revient : la première !

Le mal de notre monde contemporain n'est-il pas celui de l'absence de Dieu, ou plutôt la relégation de Dieu dans une sphère purement individuelle et privée ? D'ailleurs, les débats sur la bioéthique, cet été, nous l'ont prouvé. Où est la conscience de la dignité humaine lorsque nos députés votent pour la recherche sur l'embryon humain, et la création de chimère ? Où est le sens de la famille lorsqu'on prive de futurs enfants de connaître leur père ? Et, bientôt la porte ouverte à la GPA...

L'homme n'est-il pas devenu d'une certaine manière fou ? Regardons les déboulonnages sauvages des statues, la perte de la mémoire collective, la perte de la vérité historique...

Sans partager les idées du philosophe Michel Onfray, je vous livre quelques-uns de ses propos : « Le christianisme ne fonctionne plus chez les chrétiens : ils ne croient plus au purgatoire, à l'Enfer, à la parousie, à Satan, à la virginité de Marie... » Il ajoute que le christianisme n'est pas la seule raison du déclin de la culture occidentale. Selon lui, l'appétence contemporaine pour la déconstruction serait à l'origine du phénomène : « Nous sommes dans une civilisation de l'épuisement. Nous n'aimons que ce qui nous déteste, tout ce qui nous détruit est perçu comme formidable » dit-il en ajoutant qu'« il y a une passion pour la déconstruction. Il faut détruire la vérité, l'Histoire ».

Mais, en tant que catholiques, nous avons cette espérance qu'est le Christ : Il a vaincu les forces du Mal, alors confiance ! Soyons témoins de cette espérance !

Bonne rentrée à chacun.

+ Abbé François Muchery

Curé



NB : Avec ce bulletin, vous sont joints les comptes de la paroisse pour l'année 2019. Je vous invite à en prendre connaissance.

Cette année, la pandémie impactera les comptes en raison du report en 2021 d'un nombre important de baptêmes et de mariages.

COMMUNIQUÉ SUR LE PROJET DE LOI DE BIOÉTHIQUE : EST-CE LE SENS DE L'HISTOIRE ?

Le projet de loi relatif à la bioéthique a été voté au creux de cette nuit ! Il veut instituer un nouveau mode de filiation en effaçant totalement le père dès la conception.

Au cours des débats, il a été plaidé que ce projet de loi concernait l'amour dans la famille. Mais les députés n'ont pas à s'immiscer dans cet intime et à légiférer sur l'amour ! Ils ont mission d'établir le droit à partir du respect de la dignité humaine et des valeurs éthiques qui en découlent, dont la protection du plus faible.

Par leur vote, les députés ont cherché un « équilibre ».

Peut-on parler d'« équilibre » quand ce projet interdit de fait à des enfants d'avoir un père, et suscite en pratique une discrimination injuste entre eux ?

Peut-on parler d'« équilibre » quand ce projet établit un égalitarisme entre toutes les femmes au regard de la PMA alors qu'elles ne sont pas dans une situation égale vis-à-vis de la procréation ?

Peut-on parler d'« équilibre » quand ce projet conduit au risque de contourner le principe de gratuité par la nécessité d'acheter des gamètes humains ? Ce principe exprime une haute idée de la dignité humaine selon laquelle tous les éléments et produits du corps humain sont par nature gratuits en raison de la dignité de l'être humain dont ils sont issus.

Peut-on parler d'un « équilibre » quand, à cause du projet parental dont le rôle a été majoré, le pouvoir des plus forts – celui des adultes – impose des désirs aux plus faibles – les enfants qui pourtant sont des sujets de droits ?

Les députés ont voté après avoir réfléchi et débattu sur d'autres sujets complexes concernant pour la plupart des situations douloureuses et parfois complexes en raison d'intérêts contradictoires. Ces réflexions vont se poursuivre avec les sénateurs. Les législateurs ont mission de réguler au plus juste les techniques biomédicales.

Les députés sont-ils allés dans le sens de l'histoire ? Leur vote n'est-il pas guidé par une certaine myopie ? Notre planète si malmenée nous impose d'urgence un virage écologique. L'usage excessif de techniques sur l'être humain ne nous obligera-t-il pas de prendre un virage, celui de l'écologie humaine ? « Tout est lié » dans le respect du vivant, qu'il appartienne à la nature ou qu'il soit humain. Ne ratons pas le sens de l'histoire !

Nous aussi, citoyens croyant en Dieu ou non, nous pouvons continuer à nourrir nos réflexions à partir des valeurs éthiques de dignité, de solidarité et de fraternité. Il s'agit de réfléchir sur la bioéthique en pensant qu'il est question d'une loi civile chargée du « bien commun » pour tous et non de situations particulières.

Nous connaissons tous l'une ou l'autre de ces situations. Elles sont dues à des accidents de la vie ou à des décisions individuelles. Même si elles sont parfois difficiles, elles ne sont pas exemptes d'amour, nul n'en doute. L'Église catholique continuera à les accompagner avec respect et sollicitude.

+ Mgr Pierre d'Ornellas

Archevêque de Rennes

Responsable du groupe de travail
bioéthique de la Conférence des évêques de France

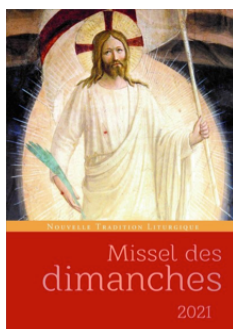
+ RENDEZ-VOUS D'ÉGLISE



REPAS PAROISSIAL

Chaque année, nous avons le plaisir de nous retrouver autour d'un repas pour échanger et partager. Cette année, devant les incertitudes liées au covid, l'équipe pastorale et moi-même avons jugé plus sage de reporter ce repas initialement prévu le 11 octobre.

Toutefois, si le temps le permet, nous pourrions nous retrouver sur le parvis de l'église de Dampierre le dimanche 11 octobre pour partager un apéritif paroissial.



MISSELS DES DIMANCHES 2021

Le Missel de l'année B (2020-2021) est exceptionnel car il présente, pour la première fois, la messe dans la traduction inédite en français du nouveau Missel romain édicté par le pape François. L'édition a pour spécificité et avantage de juxtaposer sur deux colonnes, chaque fois que nécessaire, l'ancienne et la nouvelle version afin d'assurer un parfait confort d'utilisation.

Prix : 10 euros en vente à la fin des messes, ou à la sacristie.



CATÉCHISME

Le parcours de catéchisme proposé sur la paroisse se déroule sur 4 ans et se termine par la célébration du sacrement de la confirmation. Il accueille les enfants du CE2 à la 6^e (baptisés ou non).

Au cours de ce temps, une préparation aux sacrements (baptême, Eucharistie ou 1^{ère} communion, sacrement du pardon, confirmation) peut être envisagée.

La réinscription des enfants d'une année sur l'autre n'est pas automatique. Pour les nouvelles inscriptions, notamment en 1^{ère} année, fournir le certificat de baptême de l'enfant si l'enfant est baptisé. Une participation aux frais de catéchisme sera également demandée.

Permanences pour les inscriptions :

- Châteauneuf-en-Thymerais : au presbytère les mercredi 2, samedi 5, mercredi 9 et samedi 12 septembre de 10h à 12h.
- Brezolles : à la maison paroissiale les mercredi 2 et 9 septembre de 14h à 16h, et les samedi 5 et 12 septembre de 10h à 12h.
- Ou sur rendez-vous en téléphonant au 02 37 51 05 85 (laisser un message avec vos coordonnées).

Dates importantes :

- Réunion des parents des enfants catéchisés :
 - Brezolles : mardi 15 septembre, 20h30 à la maison paroissiale
 - Châteauneuf : mercredi 16 septembre, 20h30 au presbytère
- Préparation 1^{ère} communion : mercredi 7 octobre de 10h à 16h au presbytère de Châteauneuf.
- Messe de rentrée du catéchisme : dimanche 11 octobre à 10h30 à Dampierre sur Blévy.
- Premières communions : dimanche 18 octobre à 11h15 à Brezolles et dimanche 8 novembre à 11h15 à Châteauneuf.
- Confirmations : dimanche 20 juin 2021 à 10h30 à Châteauneuf.

SAMEDI 10 OCTOBRE 2020

CONCERT

« LE CHŒUR DE COMBRAY »

CHEF DE CHŒUR ANNE ROSE GARNIER

ENTRÉE 5€ GRATUIT MOINS DE 12 ANS

BUYETTE SUR PLACE

BÉNÉFICES ET DONS AU PROFIT DE L'ENTRETIEN DE L'ÉGLISE

Sous réserve nouvelles mesures gouvernementales

Association Au Cœur De Nos Villages Maillebois

Rejoignez-nous sur [AuCoeur.DenosVillages](#)

+ CARNET PAROISSIAL

BÂPTÊMES :

- Enzo Brémaud, le 11 juillet à Châteauneuf
- Hugo Guérault, le 11 juillet à Châteauneuf
- Mia Bernard-Perret, le 25 juillet aux Châtelets
- Maxence et Sacha Evain, le 29 août à St Ange et Torçay
- Mathias Léger, le 30 août à Brezolles

MARIAGES :

- David Rannou et Lolita Scherrer, le 18 juillet à Brezolles
- Jean-Luc Boucheny et Sandrine Boisaubert, le 1^{er} août à Favières
- Sany Benzaamia et Julie Poulain, le 29 août à St Ange et Torçay

OBSÈQUES :

- Mme Monique Lejars née Maucler (83 ans), le 13 juillet à Favières
- M. René Foucault (84 ans), le 16 juillet à Brezolles
- M. Dominique Mercier (55 ans), le 24 juillet à Rueil-la-Gadière
- M. Michel Mouret (84 ans), le 11 août à Châteauneuf-en-Thymerais
- Mme Geneviève Billard née Noël (102 ans), le 14 août à St Maixme-Hauterive
- Mlle Jacqueline Jouault (80 ans), le 18 août à Châteauneuf-en-Thymerais
- M. Marc Buard (59 ans), le 19 août à Maillebois
- M. Daniel Barillet (83 ans), le 19 août à Marville-les-Bois

+ HORAIRES DES MESSES ET TEMPS DE PRIÈRE

MESSES DOMINICALES

- Samedi 5 septembre : 18h30 à St Maixme Hauterive
Dimanche 6 septembre: 9h30 à Châteauneuf /
11h15 à Châtaincourt (St Gorgon)
15h00 : prière mariale à Arpentigny
- Samedi 12 septembre : 18h30 à Vitray sous Brezolles
Dimanche 13 septembre : 10h30 à Châteauneuf (Messe
de Confirmation par Mgr Christory)
- Samedi 19 septembre : 18h30 à Marville
Dimanche 20 septembre : 9h30 à Châteauneuf / 11h15
à Brezolles
- Samedi 26 septembre : 18h30 à St Jean de Reberwillers
Dimanche 27 septembre : 9h30 à Châteauneuf / 11h15
à Brezolles
- Samedi 3 octobre : pas de messe
Dimanche 4 octobre : 9h30 à Châteauneuf / 11h15 à
Brezolles
- Samedi 10 octobre : 18h30 à Crucey
Dimanche 11 octobre : 10h30 à Dampierre sous Blévy,
suivi d'un apéro paroissial
- Samedi 17 octobre : 18h30 à La Mancelière
Dimanche 18 octobre : 9h30 à Châteauneuf / 11h15 à
Brezolles
- Samedi 24 octobre : 18h30 à Blévy
Dimanche 25 octobre : 9h30 à Châteauneuf / 11h15 à
Brezolles
- Samedi 31 octobre **Toussaint** : 18h à Laons
Dimanche 1er novembre : 9h30 à Brezolles / 11h15 à
Châteauneuf
- Lundi 2 novembre : Journée de prière pour les fidèles
défunts : 11h à Brezolles / 18h à Châteauneuf
- Samedi 7 novembre : 18h St Léonard
(Ste Maixme Hauterive)
- Dimanche 8 novembre : 9h30 à Brezolles / 11h15 à
Châteauneuf

MESSES MAISONS DE RETRAITE

- 11h à Châteauneuf et 14h30 à Brezolles :
- mardi 8 septembre
 - mardi 13 octobre
 - mardi 10 novembre

PERMANENCE DU CURÉ

- mercredi de 17h à 18h au presbytère de Châteauneuf
- jeudi pendant l'adoration à l'église de Brezolles, de
10h30 à 11h15

CONFESSIONS

- jeudi à Brezolles de 10h45 à 11h15 pendant l'adora-
tion
- vendredi à Châteauneuf en Thymerais de 17h45 à
18h15 pendant l'adoration
- ou sur rendez-vous : appeler le presbytère de Château-
neuf

MESSES EN SEMAINE

- lundi : pas de messe
- mardi : messe à 18h30 à Châteauneuf
- mercredi : messe (forme extraordinaire du rite romain) à
18h30 à Châteauneuf
- jeudi : messe à 11h30 à Brezolles
- vendredi : messe à 18h30 à Châteauneuf

ADORATION ET SALUT DU SAINT-SACREMENT

- jeudi : de 10h30 à 11h15 à Brezolles
- vendredi de 17h30 à 18h15 à Châteauneuf

CHAPELET

Chaque samedi à 18h à l'église de Vitray-sous-Brezolles.

ÉQUIPE DU ROSAIRE

Rencontre une fois par mois.

Renseignements auprès de Mme De Sa : 06 15 15 36 94

MOUVEMENT CHRÉTIEN DES RETRAITÉS

Au presbytère de Châteauneuf, de 14h30 à 17h :

- mardi 20 octobre
- mardi 15 novembre

PRESBYTÈRE

1, rue du pont de la vierge 28170 Châteauneuf-en-Thymerais

Téléphone (avec répondeur) : 02 37 51 05 85

E-mail : paroisse.chneuf@orange.fr

Permanence : mercredi 17h-18h au presbytère*

MAISON PAROISSIALE DE BREZOLLES

2, rue de l'église 28270 Brezolles

Permanence : jeudi 10h30-11h15 à l'église*

* sauf juillet et août et absence du curé